



**PRÉFET  
DE LA MOSELLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Cabinet du préfet  
Direction des sécurités**

**Metz, le jeudi 24 août 2023 à 16h00**

## **LA PRÉFECTURE DE LA MOSELLE COMMUNIQUE**

### **ORAGE – SITUATION DE VIGILANCE ORANGE**

**Météo-France annonce un risque de situation fortement orageuse qui nécessite une vigilance particulière dans la mesure où il existe un risque fort de phénomènes violents (fortes pluies, grêle, fortes rafales de vent, foudre) du jeudi 24 août 16 h au vendredi 25 août 10 h.**

Un temps très instable s'installe à partir de cet après-midi et va se matérialiser par le passage de deux vagues orageuses très actives sur les régions du Nord-Est d'ici à la matinée de vendredi.

Une première perturbation orageuse aborde l'ouest de la Moselle dans le courant de l'après-midi et soirée.

Après une accalmie très temporaire en milieu de nuit de jeudi à vendredi, une deuxième vague orageuse devrait balayer à nouveau le département entre la fin de nuit et la matinée de vendredi. Au cours de cette seconde vague, les orages pourront être localement violents avec des aléas à peu près similaires à ceux de la première vague.

En se rapprochant de la mi-journée de vendredi, les orages ont tendance à faiblir un peu mais une nouvelle dégradation orageuse semble se profiler entre l'après-midi et le début de nuit de vendredi à samedi.

- intensité du phénomène : Sous les orages les plus virulents, on attend potentiellement les phénomènes suivants :
  - des rafales de vent entre 60 et 80 km/h voire 90 à 110 km/h localement ;
  - des quantités d'eau de l'ordre de 20 à 40 mm en moins d'une heure (voire 50 mm en 3 à 6 heures) ;
  - quelques chutes de grêle isolées (de diamètre entre 1 et 3 cm voire un peu plus très localement) ;
  - d'une activité électrique importante.

#### **À ce stade de vigilance orange**

- ✓ Des dégâts importants localement peuvent toucher les structures légères (chapiteaux, tentes...) et les installations provisoires.
- ✓ Des inondations de caves et de points bas peuvent se produire très rapidement.
- ✓ Des départs de feu peuvent être enregistrés en forêt à la suite des impacts de foudre.
- ✓ Une mise en danger de personnes qui pratiqueraient une activité de loisirs ou de sports en extérieur.

#### **Pour votre sécurité la préfecture vous demande**

- de mettre à l'abri les objets sensibles au vent ;
- de ne pas s'abriter sous les arbres ;
- d'éviter les promenades en forêts ;
- de signaler sans attendre les départs de feu ;
- d'adapter la vitesse de votre véhicule à l'état de la chaussée et à la visibilité notamment lors de la traversée des zones boisées (chutes d'arbres ou de branches).

#### **Tenez-vous informé de la situation en consultant les sites suivants**

- **prévisions météo** : [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)  
05 67 22 95 00 (répondeur téléphonique sur la vigilance météorologique)
- **routes secondaires** : [www.inforoute57.fr](http://www.inforoute57.fr)